

### LES CCEF RÉCOMPENSENT LES ÉTUDIANTS



Carole Rivière (Grenoble Ecole de Management), premier prix dans la catégorie Bac + 5

Le comité Rhône-Alpes des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) a remis, pour la troisième année consécutive, son « Grand Prix CCEF Rhône-Alpes – Projets étudiants à l'international ». Destiné aux étudiants Bac + 5, le concours s'ouvrait cette année pour la première fois aux étudiants Bac + 2. Les écoles et universités rhônalpines participantes ont chacune sélectionné un(e) étudiant(e) de chaque niveau ayant travaillé sur

une thématique internationale pour une PME française, dans le cadre de leur stage, mémoire ou thèse. Le jury a étudié une vingtaine de candidatures et sélectionné quatre lauréats. Carole Rivière (Grenoble Ecole de Management) a remporté le premier prix dans la catégorie Bac + 5, avec un mémoire sur le développement du business de la filiale de Seb au Brésil. Elle a devancé Siham Baba Kehlil (LEA Université Jean-Moulin Lyon 3), deuxième prix.

### L'ÉCO-INNOVATION À L'HONNEUR

Créé en 2008 par la Région Rhône-Alpes, Bpifrance, l'Ademe, la Caisse des Dépôts, l'INPI et l'Afnor, en partenariat avec l'Ardi, l'appel à projets Innov'R vise à encourager les éco-innovations au sein des entreprises rhônalpines dans les domaines des énergies renouvelables, de la construction et de l'aménagement durable, des procédés, produits et services, de la gestion des émissions polluantes, de la mesure et de l'évaluation environnementale. En cinq ans, plus de 200 projets ont ainsi été soutenus financièrement dans

le cadre d'Innov'R (total de 14 M€). Des trophées qui ont récompensé quatre lauréats et deux coups de cœur. Les quatre lauréats : BMES (38), bureau d'étude et centre de production d'unités de désinfection et de dépollution de l'air et l'eau ; Neolife (69), entreprise de conception de solutions constructives innovantes ; Ataway (73), fournisseur de solutions innovantes d'autonomie énergétique pour sites isolés ; Enveo (69), entreprise de biotechnologies et bio-ingénierie environnemen-



### DES PME INTELLIGENTES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

La 2<sup>e</sup> édition du concours Energie Intelligente a rendu son verdict. Organisé par EDF Commerce Rhône-Alpes Auvergne et EDF R&D, ce concours récompense des start-ups et PME européennes innovantes dans les domaines de la maîtrise et de la gestion de l'énergie, de la relation client et du design. Cette année, cinq entreprises ont été distinguées, dont deux rhônalpines, iséroises plus précisément. La société Stimergy, basée à Monteynard (38), a ainsi remporté le Grand Prix du concours Energie Intelligente, grâce à sa chaudière numérique qui recycle la

chaleur issue des serveurs informatiques pour les besoins en énergie des bâtiments. L'entreprise Novaday, de Pont-Évêque (38), a quant à elle reçu le prix spécial du jury, pour son projet « Smart Slim Highbay », un système lumineux à LEDs pour l'éclairage industriel. Le prix de l'innovation technologique est revenu à la société parisienne Emka Electronique (75), celui du design et marketing a été attribué à l'entreprise Greenpriz, de La Colle-sur-Loup (06), et le prix de l'innovation au service de la relation client a récompensé la société rennais Energiency (35).



### SOLLAR ET RECIPRO-CITÉ RAPPROCHENT LES VOISINS



Sollar, acteur du logement social en Rhône-Alpes, et la société lyonnaise Récipro-Cité ont lancé leur concept « Chers Voisins » le 26 novembre dernier, en présence de Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, et d'Olivier Brachet, vice-président du Grand Lyon en charge de la politique de l'habitat social. Chers Voisins est un nouveau concept d'habitat social fondé sur la solidarité intergénérationnelle, le voisinage actif et l'éco-

responsabilité. Pensé pour accueillir 30 % de seniors, le concept pourrait apporter une réponse au triple enjeu posé par le vieillissement de la population : vivre et vieillir chez soi, être en lien avec les autres et se sentir utile. Au travers de clubs de voisinage, d'une association de résidence et d'un accompagnement de terrain, les locataires deviennent ainsi acteurs de leur habitat. La première résidence Chers Voisins doit voir le jour à Décines.